



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

APR 22 1983

UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALE

S/15721  
21 avril 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 21 AVRIL 1983, ADRESSEE A LA PRESIDENTE DU  
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNES

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la note de protestation datée du 19 avril 1983, adressée à M. Edgardo Paz Barnica, ministre des relations extérieures du Honduras par Mme Nora Astorga, vice-ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua.

"Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'aujourd'hui à 8 h 30 une bande de quelque 14 contre-révolutionnaires somozistes a pénétré dans le territoire national, dans le secteur de Vado Ancho, à 2,5 kilomètres au sud de Santo Tomás del Nance (département de Chinandega). En venant du Honduras, les criminels somozistes ont brutalement égorgé le paysan Segundo Betanco et enlevé les membres des brigades de santé Paula Taura, Bessy Castillo et Milagros Castillo ainsi que cinq enfants; plus tard, Paula Taura a pu s'échapper avec quatre des enfants mais on ignore le sort des autres personnes y compris du cinquième enfant.

Ce nouveau crime, qui vient s'ajouter aux crimes innombrables déjà commis par les mercenaires somozistes n'a été possible que parce que les autorités honduriennes recèlent et aident les ennemis de notre peuple. Bien qu'il s'agisse d'une réalité indéniable, le Gouvernement hondurien s'obstine à nier aussi bien l'utilisation de son territoire comme base des invasions et attaques contre le Nicaragua que la participation de ses forces armées aux attaques directes lancées contre notre pays et leur appui aux mercenaires somozistes.

En vous adressant, Monsieur le Ministre, cette protestation officielle et énergique du Gouvernement nicaraguayen devant ce nouvel assassinat barbare et devant l'enlèvement d'autres citoyens, nous renouvelons notre appel pour que cette attitude hostile au Nicaragua cesse et que les obligations découlant du droit international soit respectées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma plus haute considération.

Le Vice-Ministre des relations extérieures,

(Signé) Nora ASTORGA"

Je vous serais obligé, Madame la Présidente, de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document du conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua  
auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA

-----